

Présentation

Dans le cadre de la mesure 6 du plan Alzheimer 2008/2012, les associations de soins à domicile de Cachan et de Vitry sur Seine disposent chacune d'une équipe spécialisée Alzheimer (ESA).

L'objectif principal est de préserver la qualité de vie à domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Pour cela, les interventions de l'ESA visent à :

- Améliorer leur autonomie dans les actes de la vie courante par la réduction des symptômes ou le maintien de leurs capacités résiduelles.
- Réduire l'impact de la maladie sur l'aidant.
- Apporter, si nécessaire, une aide technique pour améliorer l'environnement.

L'ESA propose des séances de « **soins de réhabilitation et d'accompagnement** » à domicile. Cette intervention, sur **prescription médicale**, peut nécessiter jusqu'à **15 séances** réparties sur 3 mois maximum. Elles sont **financées par l'Assurance maladie**.

Contacts et zones d'intervention



- Vitry sur seine
- Villejuif
- Kremlin Bicêtre
- Ivry sur seine
- Thiais
- Choisy le roi

Ages et Vie

7, avenue Maximilien Robespierre
94400 Vitry sur Seine

Tel : 01 46 81 15 35

Mail : esa.agesetvie@orange.fr



- Cachan
- Arcueil
- L'Haÿ les Roses
- Chevilly La Rue
- Fresnes
- Rungis
- Gentilly

Association Cachanaise de Soins et de Maintien à Domicile

3, rue Camille Desmoulins
94230 Cachan

Tel : 01 45 47 06 35

Mail : esa.acsmd@orange.fr

LES Equipes Spécialisées

ESA

DE CACHAN ET DE VITRY SUR SEINE



proposent des

Soins de réhabilitation et d'accompagnement à domicile

financés par l'Assurance maladie pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée.

Quels sont les critères d'orientation ?

- ③ **Personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.**
- ③ **Début de répercussion sur la vie quotidienne et l'autonomie.**
Exemple : début de difficulté pour faire la toilette, préparer les repas, continuer ses loisirs, problèmes dans l'orientation dans le temps ou dans l'espace
- ③ **Acceptation** du principe des séances : la personne est actrice du soin.

Qui constitue les équipes ?

Chaque équipe est constituée :

- ③ D'une infirmière coordinatrice
- ③ de psychomotriciennes
- ③ d'une Assistante de Soins en Gérontologie (ASG)

Quels sont les objectifs ?

- ③ Maintenir et développer les capacités dans les activités de la vie courante et quotidienne.
- ③ Préserver les capacités cognitives et motrices : réassurer les déplacements, agir sur l'attention, la concentration, la mémoire, le langage, les praxies, les gnosies, et les fonctions exécutives.
- ③ Faciliter la communication et l'échange.
- ③ Prévenir les troubles du comportement.
- ③ Améliorer l'image de soi et l'image perçue.
- ③ Valoriser l'action et le rôle de l'aidant et transmettre des informations et compétences adaptées à cette nouvelle situation.
- ③ Mettre en place des éventuels relais.
- ③ Adapter le cadre de vie pour faciliter et sécuriser le quotidien du patient.
- ③ Coordonner l'action de soins avec les partenaires médico-sociaux.

Les objectifs de soins seront définis plus précisément après un bilan réalisé par les psychomotriciennes.

Quelles sont les étapes de la prise en soin ?

1. Contacter l'équipe **ESA** par téléphone ou par mail.
2. Premier **entretien** de présentation et mise en route du dispositif.
3. **Bilan psychomoteur** (2-3 séances) réalisé sur prescription médicale (« séances de soins de réhabilitation et d'accompagnement »)
4. Proposition d'un **projet de soin individualisé** composé d'un à plusieurs objectifs.
5. Réalisation des **séances** par la psychomotricienne et/ou l'assistante de soins en gérontologie.
6. **Evaluation de sortie** du dispositif.